

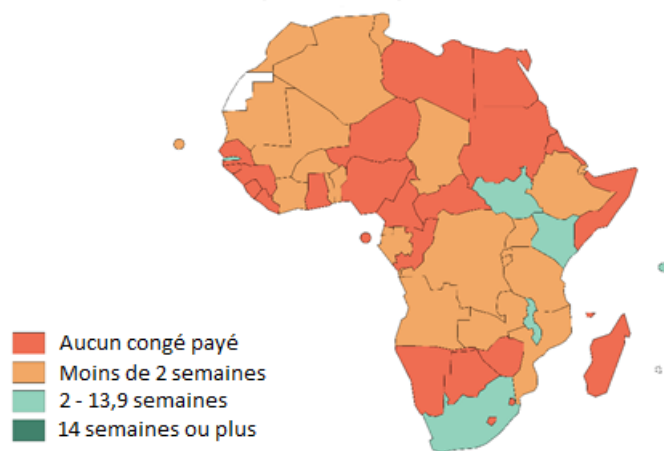


# CONGÉ DE PATERNITÉ PAYÉ : OPTIONS RÉALISABLES AU BÉNIN

## CONGÉ PAYÉ PATERNEL POUR LES PÈRES

### LE BÉNIN EN CONTEXTE

**Les pères de nourrissons bénéficient-ils d'un congé payé, y compris de paternité et parental ?**



Source: Centre d'analyse des politiques mondiales (WORLD Policy Analysis Center), base de données sur le travail des adultes, 2022

- Au Bénin, les nouveaux pères bénéficient d'un congé de paternité rémunéré de 3 jours.<sup>1</sup>
- Le Bénin fait partie des 122 pays du monde, des 30 pays de l'Union africaine et des 7 pays d'Afrique de l'Ouest qui ont mis en place des politiques de congés payés pour garantir aux pères un congé pour s'occuper de leurs nourrissons.<sup>2</sup> Il s'agit notamment de politiques réservées aux pères et de politiques garantissant des congés pouvant être partagés entre les mères et les pères.

<sup>1</sup> Le congé payé pour les pères est prévu par une convention collective de 2005 qui couvre la majeure partie du secteur privé.

<sup>2</sup> Les résultats présentés dans ce dossier reflètent les lois nationales en vigueur en janvier 2022.



- Les congés payés pour les pères pour prendre soins de leurs nourrissons est un domaine actif de réforme politique dans le monde entier, et en particulier sur le continent africain. Depuis 1995, la **proportion de pays de l'Union africaine (U.A.)<sup>3</sup> qui garantissent au moins un certain nombre de congés payés aux pères d'enfants en bas âge a plus que quadruplé**, passant de 7 pays en 1995 à 30 pays en 2022.

## DES DURÉES DE CONGÉ PLUS LONGUES POUR LES PÈRES

- Les déséquilibres entre les sexes en ce qui concerne la durée des congés pour s'occuper d'un nourrisson peuvent renforcer les normes selon lesquelles la responsabilité des soins incombe principalement aux mères et réduire les possibilités économiques disponibles aux femmes.
- Prendre des mesures pour garantir aux mères et aux pères l'égalité d'accès à des congés rémunérés pour la prestation des soins peut être un moyen important de faire progresser l'égalité des sexes au travail et à la maison et de renforcer l'économie nationale. La compagnie McKinsey a estimé que si les pays d'Afrique atteignaient la parité totale entre les sexes, le PIB annuel total augmenterait de 34 % sur le continent d'ici 2025, ce qui équivaut à 3,89 milliards de dollars au Bénin.<sup>4</sup> Au niveau mondial, **45 pays garantissent au moins 14 semaines de congés payés pour les nouvelles mères et les nouveaux pères.**

---

### PAYS AFRICAINS

- Actuellement, **six pays africains (dont un pays d'Afrique de l'Ouest, la Gambie) accordent deux semaines de congé payé aux nouveaux pères pour s'occuper de leur enfant:**
  - La loi gambienne sur les femmes (2010) stipule que "In order to reinforce the common responsibility of men and women in the upbringing and development of their children, every father is entitled to a reasonable period of time not exceeding ten working days as paternity leave with pay, for every child delivered for him."<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> Les résultats de l'analyse du Centre d'Analyse des Politiques Mondiales (WORLD) couvrent les 193 États membres des Nations Unies. Les résultats présentés ici pour les pays de l'Union Africaine (U.A.) sont limités aux 53 membres de l'U.A. qui sont membres des Nations Unies, et n'incluent pas les données pour le Sahara Occidental.

<sup>4</sup> Calcul des auteurs, basé sur : McKinsey & Company. (2019). Le pouvoir de la parité : Faire progresser l'égalité des femmes en Afrique. Consulté sur : <https://www.mckinsey.com/featured-insights/gender-equality/the-power-of-parity-advancing-womens-equality-in-africa>

<sup>5</sup> Ce qui se traduit approximativement comme suit : "pour renforcer la responsabilité commune des hommes et des femmes dans l'éducation et le développement de leurs enfants, chaque père a droit à une période raisonnable ne dépassant pas dix jours ouvrables en tant que congé de paternité rémunéré, pour chaque enfant mis au monde pour lui".



- Au Kenya, la loi sur l'emploi (2007; 2019) garantit : “A male employee shall be entitled to two weeks paternity leave with full pay”<sup>6</sup>
  - Au Malawi, la loi portant modification de la loi sur l'emploi (2021) garantit que “A male employee shall be entitled, once every three years, to at least two weeks' paternity leave on full pay”<sup>7</sup>
  - Aux Seychelles, un amendement de 2018 au règlement sur l'emploi (conditions d'emploi) stipule que “A male worker, resident in Seychelles, under a contract of continuous employment or for a fixed term or a part-time male worker, is entitled to paid paternity leave of 10 consecutive working days”<sup>8</sup>
  - Au Soudan du Sud, la loi sur le travail (2017) prévoit que “an employee is entitled, on each occasion that his wife is pregnant, to two weeks of paternity leave on full pay”<sup>9</sup>
  - La loi sud-africaine sur l'amendement du droit du travail (2018) garantit que “an employee, who is a parent of a child, is entitled to at least ten consecutive days parental leave.”<sup>10</sup>
- 
- **Au cours des cinq dernières années, trois pays de l'Union africaine ont mis en place des réformes législatives visant à allonger la durée du congé paternel existant:**
    - En 2018, les Seychelles ont adopté une réforme allongeant le congé de paternité de 5 à 10 jours.
    - En 2020, l'Afrique du Sud a adopté une réforme remplaçant les 3 jours de congé pour responsabilités familiales par 10 jours de congé parental.
    - En 2022, la Guinée équatoriale a adopté une réforme allongeant le congé de paternité de 3 à 7 jours.

---

<sup>6</sup> Ce qui se traduit approximativement comme suit : “Un employé masculin a droit à un congé de paternité de deux semaines entièrement rémunéré”

<sup>7</sup> Ce qui se traduit approximativement comme suit : “Un employé masculin a droit, une fois tous les trois ans, à un congé de paternité d'au moins deux semaines entièrement rémunéré”

<sup>8</sup> Ce qui se traduit approximativement comme suit : “ un travailleur masculin, résidant aux Seychelles, sous contrat d'emploi continu ou à durée déterminée, ou un travailleur masculin à temps partiel, a droit à un congé de paternité rémunéré de 10 jours ouvrables consécutifs”.

<sup>9</sup> Ce qui se traduit approximativement comme suit : “un employé a droit, à chaque fois que sa femme est enceinte, à deux semaines de congé de paternité entièrement rémunérées”

<sup>10</sup> Ce qui se traduit approximativement comme suit : “un employé, parent d'un enfant, a droit à un congé parental d'au moins dix jours consécutifs.”



---

## PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

- La prolongation de la durée des congés payés pour les pères de nourrissons n'est pas une nouveauté dans les pays à revenu intermédiaire ; **15 pays à revenu intermédiaire<sup>11</sup> dans le monde garantissent aux mères et aux pères un congé payé d'au moins 14 semaines pour s'occuper d'un nourrisson.** Cela en fait un domaine où les réformes sont possibles et où le Bénin pourrait devenir un leader régional en garantissant 14 semaines de congé aux pères pour faire progresser l'égalité des sexes dans la prise en charge des nourrissons.

---

## PREUVES EMPIRIQUES DE L'IMPACT DES CONGÉS PLUS LONGS POUR LES PÈRES

---

### AMÉLIORATION DU RENDEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET DES AVANTAGES POUR LES FAMILLES

- Dans une étude portant sur 53 économies en voie de développement, l'obligation d'accorder un congé de paternité rémunéré a été associée à une augmentation de 6,8 % de la proportion de femmes travaillant dans des entreprises privées<sup>i</sup>, tandis qu'une autre étude mondiale a montré que les réformes politiques réservant au moins deux semaines de congé aux pères (ou encourageant la prise de congé par les pères) étaient associées à une amélioration des attitudes à l'égard du droit des femmes à un emploi lorsque les emplois sont rares - tant chez les femmes que chez les hommes.<sup>ii</sup>
- D'autres études empiriques menées en Europe et en Amérique du Nord ont montré que l'introduction de congés plus longs pour les pères était liée à une réduction du nombre de jours d'absence du travail pour maladie des mères<sup>iii</sup>, l'augmentation du temps de travail rémunéré des mères<sup>iv</sup>, une amélioration de la probabilité que les mères fassent partie de la population active et une augmentation des revenus à long terme des mères<sup>v</sup>, augmentation du temps consacré par les pères aux tâches ménagères non rémunérées<sup>vi vii viii</sup>, augmentation du temps consacré à la prise en charge des enfants<sup>ix</sup> <sup>x</sup>, une plus grande égalité des sexes dans la prise en charge des enfants malades<sup>xi</sup>, et réduction des conflits liés aux tâches ménagères<sup>xii</sup>.
- En outre, des études ont montré que des congés plus longs pour les pères correspondent à une plus grande satisfaction des pères dans leurs relations avec leurs enfants<sup>xiii</sup>, et à des effets bénéfiques à long terme sur les résultats scolaires des enfants à l'adolescence.<sup>xiv</sup>

---

<sup>11</sup> Les données sur la classification des groupes de revenus des pays proviennent de la Banque mondiale (2020).



## AUTRES ÉLÉMENTS CLÉS DU DROIT

### NIVEAUX DE RÉMUNÉRATION ADÉQUATS POUR LE CONGÉ DE PATERNITÉ

- Des politiques de soins bien conçues garantissent que les congés sont rémunérés à des niveaux suffisamment élevés pour que les parents qui travaillent puissent se permettre de prendre des congés tout en maintenant le coût de la vie quotidienne, y compris pour les travailleurs à bas salaires.
- Parmi les 30 pays de l'Union africaine qui garantissent un congé aux nouveaux pères, le Bénin figure parmi les 29 pays qui rémunèrent le congé de paternité à 100 % du salaire du père.

### PROTECTION DE L'EMPLOI POUR LE CONGÉ DE PATERNITÉ

- L'interdiction des licenciements discriminatoires pendant le congé est un soutien important pour les nouveaux pères, qui leur permet de s'attacher à leur nouveau-né, de maintenir la stabilité de leur emploi et d'éviter la perte de revenus futurs.
- 47 pays dans le monde garantissent la protection de l'emploi par le biais de l'ensemble du congé de paternité dont 5 pays à faible revenu et 18 pays à revenu intermédiaire.
- Alors que le Bénin ne garantit pas une protection explicite de l'emploi pendant les 3 jours de congé de paternité, **8 pays d'Afrique (dont 1 pays d'Afrique de l'Ouest) garantissent la protection de l'emploi pendant toute la durée du congé de paternité**: Angola, Burkina Faso, Kenya, Rwanda, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Ouganda et Zambie.
- Les travailleurs sont protégés contre le licenciement pendant le congé de maternité au Bénin, et les futures réformes visant à étendre la durée du congé de paternité rémunéré devraient également garantir une protection contre les licenciements discriminatoires.

---

i Amin, Mohammad, Asif Islam, and Alena Sakhonchik. 2016. "Does Paternity Leave Matter for Female Employment in Developing Economies ? Evidence from Firm Data." World Bank Policy Research Working Paper 7588.

ii Omidakhsh, Negar, Aleta Sprague, and Jody Heymann. 2020. "Dismantling Restrictive Gender Norms: Can Better Designed Paternal Leave Policies Help? ." *Analyses of Social Issues and Public Policy* 20(1):382–96. doi: <https://doi.org/10.1111/asap.12205>.



- 
- <sup>iii</sup> Bratberg, Espen, & Naz, Ghazala. 2014. Does Paternity Leave Affect Mothers' Sickness Absence? *European Sociological Review*, 30(4), 500–511. <https://doi.org/10.1093/esr/jcu058>
- <sup>iv</sup> Patnaik, Ankita. 2019. "Reserving Time for Daddy: The Consequences of Fathers' Quotas." *Journal of Labor Economics* 37(4):1009–59. doi: 10.1086/703115.
- <sup>v</sup> Frodermann, Corinna, Katharina Wrohlich, and Aline Zucco. 2023. "Parental Leave Policy and Long-Run Earnings of Mothers." *Labour Economics* 80:102296. doi: <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2022.102296>.
- <sup>vi</sup> Kotsadam, Andreas, and Henning Finseraas. 2011. "The State Intervenes in the Battle of the Sexes: Causal Effects of Paternity Leave." *Social Science Research* 40(6):1611–22. doi: <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2011.06.011>.
- <sup>vii</sup> Tamm, M. (2019). Fathers' parental leave-taking, childcare involvement and labor market participation. *Labour Economics*, 59, 184–197. <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2019.04.007>
- <sup>viii</sup> Patnaik, Ankita. 2019. "Reserving Time for Daddy: The Consequences of Fathers' Quotas." *Journal of Labor Economics* 37(4):1009–59. doi: 10.1086/703115.
- <sup>ix</sup> Wray, Dana. 2020. "Paternity Leave and Fathers' Responsibility: Evidence From a Natural Experiment in Canada." *Journal of Marriage and Family* 82(2):534–49. doi: <https://doi.org/10.1111/jomf.12661>.
- <sup>x</sup> Tamm, M. (2019). Fathers' parental leave-taking, childcare involvement and labor market participation. *Labour Economics*, 59, 184–197. <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2019.04.007>
- <sup>xi</sup> Duvander, Ann-Zofie, and Mats Johansson. 2019. "Does Fathers' Care Spill Over? Evaluating Reforms in the Swedish Parental Leave Program." *Feminist Economics* 25(2):67–89. doi: 10.1080/13545701.2018.1474240.
- <sup>xii</sup> Kotsadam, Andreas, and Henning Finseraas. 2011. "The State Intervenes in the Battle of the Sexes: Causal Effects of Paternity Leave." *Social Science Research* 40(6):1611–22. doi: <https://doi.org/10.1016/j.ssresearch.2011.06.011>.
- <sup>xiii</sup> Haas, Linda, & Hwang, C. Philip. 2008. The Impact of Taking Parental Leave on Fathers' Participation in Childcare and Relationships With Children: Lessons from Sweden. *Community, Work & Family*, 11(1), 85–104. <https://doi.org/10.1080/13668800701785346>
- <sup>xiv</sup> Cools, Sara, Jon H. Fiva, and Lars J. Kirkebøen. 2015. "Causal Effects of Paternity Leave on Children and Parents." *The Scandinavian Journal of Economics* 117(3):801–28. doi: <https://doi.org/10.1111/sjoe.12113>.